

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-30/2024**

Objet : Décision modificative n°1 – Budget principal 2024 – M57.

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois mai à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : Néant.

Absents : PHILIBERT Carine – JUVENON Marie-Hélène.

Procuration : Néant.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.2322-1 et L.2322-2,
- ◆ Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
- ◆ Vu la délibération n° 23-2024 du 11 avril 2024 approuvant le budget principal – M57,

Considérant que, suite à une erreur d'imputation sur le budget locaux professionnels conformément à la délibération d'affectation du résultat, une correction a été effectuée sur le budget locaux professionnels nécessitant de prévoir un versement du budget principal vers le budget locaux professionnels à hauteur de 54 978.86 € au compte 65736221.

Considérant que, pour financer cette nouvelle dépense, des ajustements ont dû être effectués sur d'autres comptes de dépenses et de recettes tel que présenté dans le tableau ci-après.

Considérant que, des amortissements plus importants étaient nécessaires et ont donc été augmentés tel que présenté dans le tableau ci-après aux comptes 040 en recette et 042 en dépense.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) - 72 : Constructions	-9 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonc	-11 000,00
		10222 (10) : FCTVA	2 000,00
		2802 (040) : Frais liés aux documents d'ur	3 000,00
		2805 (040) : Concessions & droits simila	200,00
		281321 (040) : Immeubles de rapport	14 000,00
		281351 (040) : Bâtiments publics	500,00
		281828 (040) : Autres matériels de transp	8 000,00
		281841 (040) : Matériel de bureau et mob	-3 000,00
		281848 (040) : Autres matériels de bureau	3 000,00
	-9 000,00		16 700,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investi	-11 000,00	70328 (70) : Autres droits de stationneme	1 000,00
60611 (011) : Eau et assainissement	-20 193,75	73111 (731) : Impôts directs locaux	5 000,00
64131 (012) : Rémunérations	-3 000,00	73224 (73) : Fonds pérèq. cotis. valeur ajo	3 000,00
6488 (012) : Autres	-1 500,00	775 (77) : Produits des cessions d'immobi	5 000,00
6541 (65) : Créances admises en non-valet	-285,11		
65736221 (65) : Non dotés de la personna	54 978,86		
65748 (65) : Autres personnes de droit pri	-5 000,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incc	25 700,00		
	39 700,00		14 000,00
Total Dépenses	30 700,00	Total Recettes	30 700,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 pour le budget principal M57 2024 tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 24 mai 2024.

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK